

Réaliser un autodiagnostic de conformité d'une machine ou d'un équipement de travail

Référence :
SEC002

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: Machines

LANGUE(S) :



FR

DURÉE :

1 JOUR(S)

OBJECTIFS

Etre capable de réaliser un autodiagnostic de conformité d'une machine ou d'un équipement de travail neuf ou déjà mis en service.

Personnes concernées :

- Responsables Sécurité, travailleurs désignés, ingénieurs et techniciens de bureau d'études, services technique ou maintenance.
- Toute personne chargée de mettre sur le marché, de construire, d'utiliser ou de modifier des machines et équipements de travail.

CONTENU

Contenu :

- **Rappel de la réglementation applicable aux machines et ses objectifs**
 - La directive « Machines » 98/37/CE
 - La nouvelle directive « Machines » 2006/42/CE
 - La directive 89/655/CEE modifiée
 - La définition juridique d'une machine
- **Comment réaliser un autodiagnostic de conformité ?**
 - Présentation d'un guide (check-list) des critères à vérifier
- **La notice d'instructions**
 - Son importance
 - Comment vérifier la conformité de son contenu ?

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, présentations illustrées.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise